

CURSUS CONTRÔLE DE GESTION

De la comptabilité analytique au pilotage de la performance

10 JOURS, 70 HEURES

GESTION & PILOTAGE DE LA
PERFORMANCE

CODE : GCU05

Objectifs de la formation

Maîtriser toutes les composantes d'une fonction contrôle de gestion en collectivité

Ouvrir vos compétences à la dimension stratégique du pilotage d'une organisation

Disposer de tout l'outillage possible pour mettre sous contrôle la performance de votre collectivité, des budgets aux processus

Parmi nos formateurs

- RUPRICH ROBERT Christophe
Consultant-formateur,
LUSYS
- STAVY Bruno
Directeur du contrôle de gestion,
RÉGION OCCITANIE

Public concernés

- Directeur des finances ; Directeur du Contrôle de gestion en prise de poste ou en perfectionnement ; Contrôleur de gestion ; Responsable Administratif et Financier ; Responsable opérationnel ; Contrôleur interne ; Auditeur interne ; Directeur de service travaillant avec des satellites de la collectivité

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Cycle et cursus. - Sessions Paris : 5 395,50 €HT
- Promo d'été -10% : Cycle et cursus. - Sessions classe virtuelle : 5 395,50 €HT
- Tarif présentiel : 5 995,00 €HT
- Tarif Classe virtuel : 5 995,00 €HT

A noter : 15 jours avant le démarrage de votre cursus, vous serez convié à un RDV en visioconférence de 30 mn. Notre équipe pédagogique vous présentera en amont le cursus de formation et ses modalités.

MODULE 1 - 2 JOURS

Positionner et manager un système de contrôle de gestion en collectivités

Comprendre les concepts et les évolutions de la fonction contrôle de gestion

- Comptabilité publique, contrôle interne et contrôle de gestion : différencier leurs rôles, objectifs et finalités
 - Passer du contrôle interne au contrôle de gestion, et du contrôle de gestion au pilotage
 - Les particularités liées au contexte de la gestion locale
-

Initier les démarches et structurer les outils du contrôle de gestion

- Déployer une démarche de contrôle de gestion et de pilotage dans votre établissement
 - Intégrer les méthodes et outils supports à votre démarche
-

Implanter et déployer le contrôle de gestion dans une collectivité

- Positionner le contrôle de gestion dans l'organisation et parmi les autres acteurs du contrôle interne
 - Les bonnes pratiques à mettre en œuvre
 - Comment assurer l'accompagnement managérial et la conduite du changement
-

MODULE 2 - 2 JOURS

Construire et faire vivre vos tableaux de bord de pilotage

Dessiner les grands axes de votre système de pilotage interne

Déterminer vos indicateurs de pilotage et de performance

- Indicateurs de pilotage ou de performance, de quoi parle-t-on ?
 - Quels sont les facteurs clés de succès pour construire les bons indicateurs de performance
-

Concevoir des tableaux de bord appropriés aux besoins de votre collectivité

- Cadrer les objectifs de vos tableaux de bords
 - Maîtriser les clés de la conception d'un bon tableau de bord
 - Quels sont les risques d'échec les plus fréquents
 - Exemples de nouvelles générations de tableaux de bord : les Dashboard
-

De la production des tableaux de bord au système d'information décisionnel : comment organiser et animer la démarche globale

- Identifier et créer les besoins en termes de S.I.D.
 - Organiser, produire, diffuser et animer votre système d'information décisionnel
 - Prendre conscience de la dimension managériale de votre projet
-

MODULE 3 - 2 JOURS

Contrôler efficacement vos satellites

Repérer les organismes satellites et définir leur typologie pour adapter les modes de pilotage et de contrôle aux enjeux

Les organismes de contrôle externe : leur rôle et moyens d'action, les conséquences de leurs contrôles et les impacts pour la collectivité

Positionner votre système de contrôle et de gestion des risques

Maîtriser les risques juridiques et financiers entre satellites et collectivités territoriales

- Recenser et caractériser les relations juridiques entre la collectivité et ses satellites
 - Évaluer le bénéfice financier des relations contractuelles établies
 - Identifier les différents types de risques liés aux organismes satellites de votre collectivité
 - Comment suivre et prévenir les risques
 - Comment intervenir quand des risques de gestion ou de délivrance de services sont repérés
 - Quel système de management mettre en place en routine
-

MODULE 4 - 2 JOURS

Comptabilité analytique en collectivité territoriale

Objectifs et intérêt d'une comptabilité analytique pour votre collectivité

- Appréhender les différences et complémentarités entre comptabilité, comptabilité analytique et contrôle de gestion
 - Quelle est la place de la comptabilité analytique dans la gestion des comptes de la collectivité et son pilotage
-

Connaître et traiter les différents types de charges : comprendre les différences entre comptabilité et contrôle de gestion

Connaître les principales méthodes de calcul des coûts

- Méthode des coûts complets, des coûts standards, des coûts partiels, de l'Activity Based Costing (ABC)
 - Analyser les écarts
-

Mettre en place un système de comptabilité analytique à différents échelons

- Au niveau de la collectivité, de certaines entités, activités ou services de la collectivité
 - Au niveau d'activités satellites de la collectivité
-

Quels facteurs clés de succès pour installer un système de comptabilité analytique dans votre établissement

Comment passer de la comptabilité analytique au contrôle de gestion pour un pilotage rigoureux au sein de votre collectivité

MODULE 5 - 2 JOURS

Audit interne, de quoi parle-t-on ?

- Faire la différence entre audit interne, audit qualité et inspection
- Mobiliser les qualités attendues : qualités personnelles à mettre en œuvre, postures, techniques et comportements à adopter

Préparer l'audit

- Comprendre la commande
- Réussir la collecte d'informations
- Procéder à l'analyse des informations préparatoires à l'audit interne
- Bâtir votre stratégie d'entretiens

Réaliser l'audit

- Comment organiser le déroulement des entretiens
- Maîtriser les techniques d'entretien

Rédiger et présenter votre rapport d'audit

- Faire de votre rapport un outil décisionnel

Validation des acquis

- La validation de l'attestation se fera au fur et à mesure de la progression des acquis, validés à travers les exercices proposés dans le cadre de chaque module

Dates

Paris	Classe virtuelle
28/10-05/12/2025	28/10-05/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.